

Le système EPCC renforcé

Introduction

Après avoir rappelé brièvement en quoi consiste le phénomène de constante macabre et le système d'Évaluation Par Contrat de Confiance (EPCC), nous présentons, dans le cas où des moyens supplémentaires sont disponibles, des possibilités de renforcement du système EPCC. Des expérimentations de tels systèmes sont soutenues par le ministère.

1. Un phénomène de société qui paralyse notre système éducatif

Actuellement en France et dans quelques pays qui s'inspirent du modèle français, le système éducatif est paralysé par un très grave dysfonctionnement : sous la pression de la société les enseignants se sentent obligés, inconsciemment, de mettre un certain pourcentage de mauvaises notes, une constante macabre en quelque sorte (1), même dans les classes de très bon niveau, pour que leur évaluation et leur enseignement soient crédibles.

Ce dysfonctionnement est actuellement reconnu par pratiquement tous les partenaires de notre système éducatif, dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé : syndicats et associations d'enseignants, d'élèves, de parents d'élèves, de chefs d'établissement, d'inspecteurs d'académie, de directeurs diocésains,...

2. Une solution possible : l'EPCC

Un système d'évaluation destiné à éradiquer ce phénomène a été expérimenté pendant trois ans. Il s'agit du système d'évaluation par contrat de confiance (EPCC). Ce système est très facile à utiliser et ne nécessite aucun moyen supplémentaire(2). Il est déjà mis en pratique par des milliers d'enseignants.

Cette méthode d'évaluation repose sur le principe de base suivant : l'élève doit prendre conscience du fait que les efforts qu'il fournit ne sont pas vains, que le travail est une valeur importante.

Réalisation pratique

- *Programme de révision* : une semaine environ avant chaque contrôle de connaissances, l'enseignant donne un programme très détaillé de révisions; plus précisément, il choisit et communique une liste de points (cours, exercices,...) « balayant » toutes les notions fondamentales du programme officiel, déjà traités et corrigés en classe. L'élève est informé que les 4/5 environ de l'épreuve du contrôle porteront sur certains des points de la liste. Précisons qu'il **ne s'agit nullement de communiquer le sujet du contrôle à l'avance!**

Cette liste, qui peut contenir certains points des programmes précédents, doit être suffisamment substantielle pour supprimer tout risque d'apprentissage par cœur immédiat.

- *Séance de questions-réponses* : deux ou trois jours environ avant l'épreuve, l'enseignant organise une séance de questions-réponses au cours de laquelle les élèves peuvent demander des explications ou des précisions sur certains points mal compris.

- *Elaboration et correction du sujet* : le sujet du contrôle doit être de longueur raisonnable ; il est normal que les meilleurs élèves terminent avant la fin du temps imparti. On peut leur proposer des questions difficiles non notées. D'autre part, les règles de rédaction, malheureusement absentes des programmes officiels, doivent être précisées par l'enseignant.

Les résultats

Les expérimentations de ce système font apparaître très clairement les points suivants :

- La constante macabre est supprimée.
- Les élèves font leurs révisions en confiance, bien moins stressés.
- Les moyennes de classe augmentent de 2 à 3 points sur 20 mais cette augmentation n'est pas uniforme: certains élèves découragés jusqu'ici mais travailleurs augmentent leur moyenne de 5 à 6 points.
- Les notes restent étalées, mais cette fois les élèves qui n'ont pas de bons résultats sont responsabilisés : ils savent pourquoi: trop de lacunes antérieures, manque de travail...
- Une très forte majorité d'élèves aime ce système.

Point très important : les élèves, mis en confiance, travaillent beaucoup plus. Ainsi, ce système n'est en rien laxiste. Il est destiné à supprimer la constante macabre mais aussi à encourager et récompenser le travail.

3. Le système EPCC renforcé

Le système EPCC présenté ci-dessus est très facile à mettre en place et ne nécessite aucun moyen supplémentaire. Malheureusement, malgré ce système, quelques élèves peuvent encore être en situation d'échec. Il ne s'agit plus cette fois d'un échec artificiel, conséquence de la constante macabre. Lorsque des moyens supplémentaires sont disponibles (présence d'éducateurs, soutien scolaire, aide aux devoirs,...), il est possible de renforcer le système EPCC. Des expérimentations d'un système EPCC renforcé, facile à mettre en application, ont lieu actuellement. A une époque où on parle beaucoup de soutien scolaire, ce système permet de savoir quels sont les élèves qui en ont vraiment besoin.

Un premier exemple

Voici les points forts de la mise en pratique d'un système EPCC renforcé en cours d'expérimentation dans un établissement qui dispose d'éducateurs :

1. Programme de révision :

Le professeur transmet à l'éducateur la liste de questions communiquée aux élèves avant le contrôle, ainsi que les corrigés. Souvent, une photocopie de cahier d'élève peut suffire.

2. Préparation de la séance de questions-réponses

L'éducateur

- organise la répartition des élèves en trinômes
- n'intervient pas dans le travail des trinômes
- transmet à l'enseignant les fiches de questions élaborées par les différents trinômes

3. L'éducateur assiste à la séance de questions-réponses

4. Entre la séance de questions-réponses et le contrôle, l'éducateur

- aide les élèves qui ont encore certaines lacunes
- en rend compte à l'enseignant

Remarque : c'est le professeur, bien-sûr, qui coordonne la collaboration avec les éducateurs.

D'autres possibilités

L'exemple précédent montre comment il est possible de coordonner une action entre l'enseignant et d'autres collaborateurs qui doivent s'adapter à ses méthodes pédagogiques.

En fonction des collaborateurs disponibles, d'autres systèmes EPCC renforcés peuvent être mis en place.

Un second exemple

Le système suivant, plus souple que le précédent, va être mis en application dans un collège où des séances d'aide aux devoirs existent déjà. Ces séances regroupent chacune une dizaine d'élèves en difficulté. Dans le cadre du système EPCC, l'animateur de telles séances disposera de la liste de révision et d'une photocopie de cahier d'élève. Dans ces conditions, il est clair que son aide sera plus ciblée et plus efficace. Afin de faciliter le travail de l'éducateur, il peut être envisagé, dans chaque matière, d'élaborer des listes de révision communes à plusieurs classes (sans forcément poser un devoir commun).

4. Intérêt de telles expérimentations

Actuellement, le Ministère de l'Education Nationale met l'accent sur la lutte contre l'échec scolaire et propose des mesures et des moyens dans ce sens.

Il est clair que les expérimentations décrites ci-dessus s'inscrivent tout à fait dans le cadre de cette politique. En effet :

- Il est évident qu'aucune mesure ne sera efficace tant que la constante macabre ne sera pas supprimée ; l'EPCC permet d'atteindre un tel objectif.

- Le système EPCC permet de repérer les élèves qui ont vraiment besoin de soutien scolaire. A ce sujet, il convient de signaler le point suivant : le fait de classer de manière injuste un élève dans le groupe qui nécessite un soutien peut être démotivant, et parfois même traumatisant.

- Le soutien scolaire doit être structuré. Il ne suffit pas de débloquer des moyens financiers pour que tout s'arrange ; le système EPCC renforcé permet de mettre en place une manière d'utiliser judicieusement les moyens destinés au soutien scolaire.

Références :

(1) « *La constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves* », André Antibi, (2003), éditions math'adore.

(2) « *Les notes : la fin du cauchemar, ou comment supprimer la constante macabre* », André Antibi, (2007), éditions math'adore.

(3) Site du mouvement contre la constante macabre : <http://mclcm.free.fr> (documents officiels, signataires de l'Appel contre la constante macabre, témoignages, vidéos, ...).

* Comité d'organisation du mouvement contre la constante macabre : André Antibi, Arnold Bac, Corinne Croc, Jean Fabre, Philippe Joutard, Gérard Lauton, Michelle Lauton, André Legrand, Philippe Niémec.